

Maltraitance de l'enfant: repérer, prévenir, agir

Les professionnel(le)s de la petite enfance sont encore parfois démunis pour discerner les situations qui relèvent de la maltraitance institutionnelle ou familiale. Le manque d'outils et de connaissances des acteurs de la protection de l'enfance sur leur territoire peut freiner la mise en place d'un accompagnement et d'une orientation de l'enfant et de sa famille. Une méthodologie d'action, à travers une actualisation et un approfondissement des connaissances, permettra de s'inscrire dans les missions de prévention en matière de protection de l'enfance.

Prérequis/Public

Aucun prérequis. Cette formation s'adresse à tous les professionnels du secteur de la petite enfance.

Modalités d'organisation

Durée : 3 jours (21 heures)

Dates : 22, 23 septembre et 5 octobre 2022

Lieu : Rezé

Coût : 630 €

Objectifs

- Connaître les différents types de maltraitance, leurs causes et leurs conséquences pour le jeune enfant et sa famille.
- Situer le cadre réglementaire et législatif, et les dispositifs de la protection de l'enfance.
- Mettre en œuvre des pratiques de prévention de la maltraitance, au niveau institutionnel, vis-à-vis de l'enfant, vis-à-vis de sa famille.

Contenu

- Définition de la maltraitance et de ses différentes manifestations, travail sur les représentations et le vécu de chacun sur la thématique.
- Développements psycho-affectif du jeune enfant : les signes qui alertent.
- Cadre législatif et réglementaire de la prise en charge : lois, cadre, recommandations en matière de prévention de la maltraitance.
- Projet d'établissement, observation, ADP et prévention des risques professionnels: des outils de prévention de la maltraitance en structure.
- Travail avec les familles : informer, accompagner, soutenir, orienter.
- Les acteurs de la protection de l'enfance, le réseau de territoire.
- L'information préoccupante et le signalement.

Méthodes mobilisées

- Alternance d'apports théoriques et de travaux de groupe.
- Analyse de situations

Modalités d'évaluation

- Évaluation préalable qui permet de recenser les attentes individuelles de chaque participant à la formation collective.
- Évaluation à chaud qui permet d'apprécier l'atteinte par les participants des objectifs de la formation.
- Évaluation à froid qui permet de mettre en lumière les points forts, les points d'amélioration et les apports de la formation pour les participants.

Contact

Secrétariat : 02 40 75 99 05 - formationcontinue@arifts.fr

Intervenant(e)(s)

Agnès Guillauby, psychologue du développement et intervenante en formation, développe sa pratique particulièrement en EAJE, accompagnant les équipes sur les questions liées au développement et à l'accueil du jeune enfant et l'accompagnement des familles d'accueil.

Tanguy Nivet est éducateur de Jeunes Enfants et responsable de structure petite enfance.